

Séance publique du conseil municipal du 24 mars 2022

Commune de BEAUCENS

SÉANCE DU 24 MARS 2022

Convocation adressée le 20 mars 2022 par mail à chacun des conseillers municipaux pour la réunion qui se tiendra le 24 mars à 20h dans la salle du conseil municipal de la Marie à l'effet de délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

1. Vote compte administratif 2021
2. Vote budget 2022
3. Point travaux salle des fêtes
4. Intégration parcelle privée dans domaine public (aire de retournement Zone d'activités)
5. Questions diverses (lumiéplan)

PRÉSENTS : M François-Olivier MANSON, Maire
Mme Danielle DUPONT, 1ère Adjointe
M Alain BERNET, 2ème Adjoint
Mme Audrey BOYRIE, M Romain CAYREY, M Damien COATRINE, Mme Estelle MENGELATTE, Mme Susannah REYNOLDS, M Éric THOLE

Absents Excusés : Mme Aurore AZAVANT 3ème Adjointe (procuration à Mme Danielle DUPONT)

Secrétaire de séance : Estelle MENGELATTE

1 : Présentation du budget – prévu et réalisé

Vote d'affectation du résultat

*Concernant le projet de raccordement de l'eau, nous avons pris contact avec la banque des dépôts des territoires – à voir avec d'autres banques mais cette banque est plus intéressante pour les collectivités car elle permet un amortissement plus large qu'une banque classique.

- Vote du compte administratif 2021

Accord des 10 – 1 abstention

- Vote du Budget 2022

Accord des 11

3 : Point travaux salle des fêtes

Réunion début mars avec architecte pour présentation des plans de la salle des fêtes. Un questionnement sur la parcelle concernant l'extension de la salle. Cette parcelle se trouve sur le domaine public mais il n'y a pas de modification de parcelle. Les travaux peuvent se faire en l'état.

Concernant l'intérieur les sanitaires seront conformes aux normes avec une cuisine (plonge et vestiaire).

La cuisine proposée n'est pas très « pratique » et une réflexion pour un point chaud plus adapté pour l'accueil de traiteur et permettre une cuisine fonctionnelle.

Réunion de travaux à programmer.

- Fenêtre à intégrer sur le mur de façade ?
- Changer les menuiseries de la mairie pour être en harmonisation avec la nouvelle salle des fêtes. Programmation sur la 2^{ème} tranche de travaux car coûteux sur le premier projet. (voir pour étendre à toute la rénovation énergétique de la mairie – chauffage ...)

4 : Intégration parcelle privée dans domaine public (aire de retournement Zone d'activités)

Rencontre avec M Hervé Batan pour le projet sur la zone d'activité – 5 lots. Certificat d'urbanisme accepté pour le projet.

Permis d'aménager ou déclaration préalable ?

Problème : nous sommes propriétaires mais nous ne pouvons pas prendre la décision sans demander l'accord de la communauté de commune qui a pris la compétence de la ZA.

Nous devons céder à la com-com qui devra céder à M BATAN.

Cependant le Département refuse l'accès et l'ouverture sur la départementale.

Une aire de retournement doit être donc inclus sur son projet si son projet soit viable.

Une étude est lancée sur la com com pour l'aire de retournement, une tranche supplémentaire de travaux. Délibération pour sortir la parcelle 434 du domaine privé et l'intégrer dans le domaine public pour viabiliser le projet et que la communauté des communes continue l'étude.

Accord des 11.

5 : Questions diverses :

- Attributions compensatoires de la communauté de communes.

Proposition pour 2022 : 11646 €

Accord 5 – Abstentions 5 – contre 1

- Angélique Bat souhaite créer une MAM et cherche un local. Elle aurait peut-être trouvé à Villelongue.
- Participation du maire concernant les seuils du gave de Préchac. La Shem doit remettre en l'état la circulation du Gave. Construction d'une passe à poisson et d'une passe à bateau pour la descente des raft/kayak. Augmentation des frais prévus. Financé en grande partie par la SHEMA et le reste en subvention. Reste 35000€ pour réhabiliter le seuil de Beaucens pour un projet de 400000€. Il y aura donc un enrochement pour sécuriser les berges. Aucuns travaux n'ont été effectués sur la parcelle de Beaucens depuis les crues de 2013. Peut-être faire appel aux Beaucinois à bénévolat via les associations afin de se mobiliser et nettoyer notre partie.
- Participation du maire à une réunion avec les Gendarmes avec formation sur les violences intra-familiales. Maison de la famille ouverte sur Tarbes avec 3 gendarmes spécialisés. Les gendarmes se proposent de venir discuter avec le conseil ou les habitants pour échanger sur la sécurité.
- Mme Javerzac pour sa demande concernant l'intégration du grillage sur le mur de soutènement. Un garde-corps harmonieux pour le long du sentier sera plus adapté. Il faudrait étudier cela rapidement pour des sujets de sécurité. A étudier en commission travaux.
- Enfouissement de la ligne électrique sur le lot Vergez. Ligne enterrée devant chez Martinet.

Prochain conseil le 28 Avril.